

Informations pour cette rentrée 2020-2021 :

Voici l'ébauche de la procédure de reprise pour le club.

- **Point 1** : reprise le mardi 8 septembre au dojo d'Aiglemont
- **Point 2** : cours les mardis au Dojo 18h30 et jeudis à la salle polyvalente 18h30.
- **Point 3** : durée des cours : 1h (*jusqu'à nouvelles recommandations Fédérale*)
- **Point 4** : arriver au dojo en tenue kimono sans hakama muni de votre gel hydroalcoolique et une bouteille d'eau, pas d'utilisation des vestiaires, désinfection des mains avant et après la séance
- **Point 5** : Utilisation du bokken et du jo personnel ou club avec désinfection avant et après
- **Point 6** : Port du masque personnel (et jetable si possible) dans le dojo et sur les tatamis
- **Point 7** : Pratique à deux autorisée sous conditions : un seul partenaire pour toute la séance avec désinfection des mains avant et après la pratique.

Cotisation annuelle :

En ce qui concerne le volet finance, pour l'année 2020/2021 la cotisation annuelle est ramenée à la valeur du trimestre **23€** et de la licence à **36€** soit **une somme de 59€ à l'année pour les adultes, les étudiants régleront la somme de 52€ et les enfants (moins de 14 ans) 32€.**

Règlement :

par chèque à l'ordre de Aiglemont Aikido Club ou par espèces au dojo (*mais donner l'appoint exact*)

MERCI DE PREPARER votre fiche d'inscription ainsi que votre règlement pour une inscription rapide

Protocole FFAB de reprise d'activité du 22/07/2020. (*à voir pièce jointe*).

Nouveau Calendrier FFAB-GHAAN. (*à voir en pièce jointe*).

INFO COURS ENFANTS :

Afin d'évaluer les conditions de reprise de notre discipline dans le strict respect des règles sanitaires, la reprise des cours enfants est différée au mois de janvier 2021.

Ces nouvelles règles sont susceptibles d'évoluer selon les directives ministérielles et fédérale, nous nous adapterons en conséquence.

Cordialement

Bruno

Président

Aiglemont Aikido Club

06.74.81.41.73.